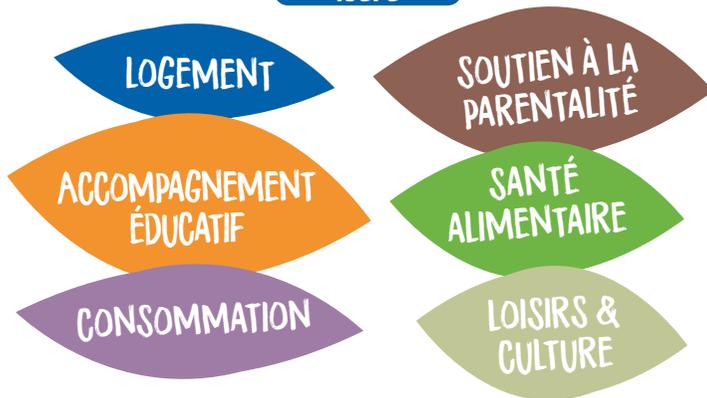




En Isère depuis 75 ans, la CSF, fédération nationale, est présente à vos côtés pour vous soutenir, défendre vos droits et vous accompagner dans vos démarches et projets.

Pour vous permettre de mieux vous défendre, nous proposons régulièrement des formations sur le droit au logement et autres sujets. Le nouveau guide du locataire vient de sortir, contactez nous pour vous le procurer !



NOUS CONTACTER

La Confédération Syndicale des Familles de l'Isère
8 bis rue Hector Berlioz
38000 Grenoble
04 76 44 57 71
udcsf38@la-csf.org

Section de Bourgoin Jallieu
1 allée Louise Michel
38300 Bourgoin Jallieu
04 74 43 53 95
csf38.bourgoin@gmail.com

Antenne département
8 bis rue Hector Berlioz
38000 Grenoble
06 02 48 42 52
csf38.logt38@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique



LA CSF DÉFEND

VOTRE DROIT

**À VIVRE
DANS UN LOGEMENT**

**DE QUALITÉ
ET ABORDABLE**



WWW.LACSF38.ORG

LA CSF, LE BILAN

a. Sur le terrain, avec les habitants

Pour votre logement, avec vous, nous contrôlons les charges, le nettoyage, les services à rendre, nous suivons les travaux, négocions des améliorations, formons et informons les habitants. Nous vous accompagnons aussi sur tous les sujets de votre vie quotidienne ! Et sommes restés présents auprès des familles, même pendant la crise sanitaire !

Nous luttons pour améliorer le cadre de vie des habitants : sensibiliser les habitants contre les dépôts sauvages et travailler avec les acteurs / institutions / partenaires concernés, veiller à ce que les logements loués soient en bon état (aide possible pour l'état des lieux).

b. Chez les bailleurs

Grâce à vos voix aux élections HLM, La CSF est présente au Conseil d'administration (instance de décision) d'AIH, Actis et Pluralis et auprès de tous les bailleurs de l'Isère à travers les conseils de concertation locative, lieux d'échanges et de construction entre le bailleur et les représentants des locataires.

Tous les administrateurs locataires de la CSF siègent aux commissions d'attribution des logements pour défendre l'égalité entre tous les demandeurs.



Nous avons négocié avec les bailleurs des accords pour mieux protéger les locataires (suite à la crise sanitaire, pour la prise en compte de la vétusté, pour les relogements des immeubles démolis...) et veillons à la bonne utilisation des sommes réservées pour des actions en faveur des locataires.



Pour plus de détails sur nos actions, contactez-nous au 04 76 44 57 71 ou via csf38.secretariat@gmail.com

LA CSF, DEMAIN



ENSEMBLE EXIGEONS :

Des logements aux loyers adaptés aux ressources



La maîtrise des charges et des réhabilitations thermiques



Le respect des engagements des entreprises et des bailleurs

L'égalité de traitement entre tous les locataires et demandeurs de logements



Un cadre de vie fonctionnel, agréable et respecté pour bien vivre ensemble

La prise en compte de la parole des locataires dans toutes les décisions

